

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt deux
En exercice : 11 le 05 avril 2022
Présents : 9 + 1 procuration le conseil municipal de la commune de BELAYE dûment
Votants : 9 convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
Pour : 9 sous la présidence de M. Jacques BAIJOT, Maire
Contre : 0
Abstention : 0 Date de la convocation du Conseil Municipal : 28/03/2022

En exercice : Mesdames Corinne DESHAYES, Juliette LAEVENS, Emmanuelle LEROYER, Danielle LESPINASSE, Christelle LEZOURET, Julie LOYGUES, Isabelle MONTETAGAUD, Messieurs Jacques BAIJOT, Denis JAECK, François KLERE, Roland PIDOUX., formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres

Absents excusés : Denis JAECK procuration à François KLERE

Absents : Juliette LAEVENS

Mme Corinne DESHAYES a été élue secrétaire de séance

Objet : Fixation des taux des taxes locales pour 2022 :

Sur proposition du maire et après avoir examiné les possibilités budgétaires 2022, les divers travaux à réaliser,

- Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de reconduire les taux de 2021 suivants :
- La taxe sur le foncier bâti : 38.66 %
- La taxe sur le foncier non bâti : 124.99 %

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Maire
Jacques BAIJOT



Certifié exécutoire
Publié ou notifié